

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE BELLECHASSE

AVIS PUBLIC est par la présente donné que le Conseil de la MRC de Bellechasse a adopté lors de sa séance ordinaire du 23 novembre 2022, le calendrier des séances ordinaires de l'année 2023 qui se tiendront à compter de 20 h 00 au 100, Monseigneur-Bilodeau à Saint-Lazare-de-Bellechasse :

Mercredi, le 18 janvier 2023

Mercredi, le 15 février 2023

Mercredi, le 15 mars 2023

Mercredi, le 19 avril 2023

Mercredi, le 17 mai 2023

Mercredi, le 21 juin 2023

Mercredi, le 12 juillet 2023

Mercredi, le 20 septembre 2023

Mercredi, le 18 octobre 2023

Mercredi, le 22 novembre 2023

Mercredi, le 13 décembre 2023

Donné à Saint-Lazare-de-Bellechasse, ce 12 décembre 2022

Anick Beaudoin

Anick Beaudoin, directrice générale

Greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, greffier-trésorier de la municipalité de Armagh, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie, aux deux endroits désignés par le conseil le 13 décembre 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13 jour de décembre deux mille vingt-deux.

Signé: *Anick Beaudoin*

Titre : Directrice générale et Greffière-trésorière